

## Avis public



### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR 2025

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, lors de sa séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, a adopté la résolution CA24 170243 établissant le jour, l'heure du début et le lieu de chacune des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2025 :

Date	Lieu	Adresse
3 février 2025	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
10 mars 2025	Centre culturel NDG	6400, avenue de Monkland
7 avril 2025	Le 6767	6767, chemin de la Côte-des-Neiges
5 mai 2025	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
9 juin 2025	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
7 juillet 2025	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
4 août 2025	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
2 septembre 2025	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
24 novembre 2025 *	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée
8 décembre 2025 *	Salle du conseil Bureau d'arrondissement	5160, boulevard Décarie Rez-de-chaussée

\* Dans la mesure où la majorité des candidats élus à un poste de conseiller a prêté serment.

Toutes les séances ordinaires se tiennent à 19 heures.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie de la résolution en communiquant avec la division du greffe à [genevieve.reeves@montreal.ca](mailto:genevieve.reeves@montreal.ca)

FAIT à Montréal, ce 7 novembre 2024.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate